


Liste des emplacements réservés identifiés au PLU

N°	Objet	Superficie	Bénéficiaire
1	Gestion du ru de la Ravenne	540 m ²	Commune de Festigny
2	Gestion des eaux de ruissellement	445 m ²	Commune de Festigny

Définition des zones :
 Zone UA = Zone urbaine desservie par l'ensemble des réseaux et pouvant accueillir de nouvelles constructions.
 Zone UX = Zone destinée aux activités liées à la scierie.
 Zone A = Zone agricole destinée à la perennisation du terroir et au développement de l'activité agricole.
 Secteur Av = Zone agricole inconstructible identifiée sur les parcelles classées en AOC Champagne.
 Secteur Ap = Zone agricole inconstructible en raison de la préservation des paysages.
 Zone N = Zone Naturelle inconstructible.

- Légende**
- Zone UA : Zone urbaine constructible à vocation principale d'habitat
 - Zone UX : Zone urbaine destinée à l'activité de la scierie
 - Zone A : zone agricole constructible pour les besoins de l'activité
 - Secteur Ap : Zone agricole inconstructible (préservation paysagère)
 - Secteur Av : Zone agricole inconstructible identifiée sur les parcelles AOC
 - Zone N : Zone naturelle à constructibilité très limitée
 - Emplacement réservé
 - Bâtiments identifiés pour le changement de destination au titre du L151-11 du CU
 - Éléments du patrimoine bâti identifié au titre du L151-19 du CU
 - Bâtiment d'élevage engendrant un périmètre de réciprocité de 100 mètres
 - Zones humides identifiées au titre du L151-23 du CU
 - Site Natura 2000
 - Principaux rus et cours d'eau
 - Limites communales



DEPARTEMENT DE LA MARNE
 Commune de **FESTIGNY**
Plan Local d'Urbanisme

Document graphique n°4.2.B
 Zones bâties
Plan de zonage
 Echelle : 1/3000e

"Vu pour être annexé à l'arrêté en date du

Cachet de la Mairie et Signature du Maire :

soumettant le projet de PLU à enquête publique"

GEOGRAM sarl
 16 rue Rayet Liénart - 51420 WITRY-LES-REIMS
 Tél. : 03.26.50.36.86 - Fax : 03.26.50.36.80
 bureau.etudes@geogram.fr - www.geogram.fr